

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 13 février 2019**

Communication n° 07/02.2019

Objet: engagement d'une apprentie employée de commerce

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Soucieuse de garantir la relève, la Municipalité forme depuis longtemps des apprentis agents d'exploitation et employés de commerce.

Grâce au déménagement dans les nouveaux bureaux, notre Commune est de nouveau à même à poursuivre son rôle d'administration formatrice.

Ainsi, la Municipalité a décidé d'engager, dès le 1^{er} août prochain, une jeune fille en qualité d'apprentie employée de commerce. Il s'agit de Maxine Anthonnet de Saubraz.

Cette demoiselle travaillera principalement au service administratif. Elle fera cependant des stages au fil de sa formation, afin de découvrir tous les aspects d'une Commune.

Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

Pour terminer, nous soulignons que nombreux de nos collaborateurs ont à cœur de suivre les formations nécessaires afin d'accompagner au mieux ces apprentis dans leur parcours.

La Municipalité

Saint-Prex, le 13 février 2019/AG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83